



## **Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (Énergie)** **Luxembourg, le 25 octobre 2022**

Président: **Jozef Síkela**, ministre tchèque de l'industrie et du commerce

Représentante de la Commission européenne: **Kadri Simson**, commissaire européenne chargée de l'énergie

Début de la session: 9 h 00

\* \* \*

Les ministres de l'énergie de l'UE s'efforceront d'adopter une orientation générale en ce qui concerne la proposition de directive sur la **performance énergétique des bâtiments**.

Les ministres tiendront un débat d'orientation sur **le train de mesures sur le gaz**, qui comprend une proposition de directive et une proposition de règlement concernant des règles communes pour les marchés intérieurs des **gaz renouvelable et naturel et de l'hydrogène**. Ces propositions font partie du paquet "Ajustement à l'objectif 55", qui vise à placer l'UE sur la voie de la neutralité climatique d'ici à 2050.

La Commission présentera une proposition de règlement du Conseil visant à renforcer la solidarité par une meilleure coordination des achats de gaz, des échanges de gaz transfrontières et des prix de référence fiables ainsi que sa communication intitulée "Urgence énergétique - Se préparer, effectuer nos achats et protéger l'UE ensemble".

Sous le point "Divers", la Lituanie partagera des informations sur l'importance d'assurer la sûreté nucléaire de la centrale nucléaire biélorusse d'Ostrovets conformément aux niveaux de sûreté reconnus par l'UE.

\* \* \*

### **Conférence de presse:**

À l'issue de la réunion, vers 15 h 15, conférence de presse avec **Jozef Síkela**, ministre tchèque de l'industrie et du commerce, et **Kadri Simson**, commissaire européenne chargée de l'énergie.

\* \* \*

[Page consacrée à la session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" \(Énergie\)](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

\* \* \*

---

<sup>1</sup> La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

## Performance énergétique des bâtiments

Les ministres de l'énergie de l'UE s'efforceront d'adopter une orientation générale sur une proposition visant à réviser la directive sur la performance énergétique des bâtiments.

L'objectif de la révision est de définir comment l'UE peut réaliser un parc immobilier à émissions nulles et totalement décarboné d'ici à 2050. La proposition reflète des ambitions élevées tout en offrant aux pays de l'UE la flexibilité requise pour tenir compte des différences qui existent entre les parcs immobiliers des États membres.

Un nouvel aspect important de la révision est l'introduction de normes minimales en matière de performance énergétique des bâtiments existants afin de déclencher l'indispensable transformation du secteur. En outre, la proposition charge les États membres d'établir des calendriers spécifiques pour que leur parc immobilier atteigne des classes de performance énergétique plus élevées au moyen de nouveaux plans nationaux de rénovation des bâtiments, conformément à la trajectoire devant les mener à la réalisation d'un parc immobilier à émissions nulles d'ici à 2050. La proposition introduit des passeports de rénovation pour les bâtiments et des exigences pour la mise en place d'infrastructures de mobilité durable à l'intérieur et à proximité des nouveaux bâtiments.

L'orientation générale intégrera également les propositions formulées par la Commission dans le cadre de REPowerEU en mai 2022 en ce qui concerne l'énergie solaire dans les bâtiments.

La directive en vigueur sur la performance énergétique des bâtiments fixe des exigences minimales en matière de performance énergétique pour les bâtiments neufs et rénovés. Elle établit une méthode de calcul de la performance énergétique des bâtiments, introduit une certification de la performance énergétique des bâtiments selon une échelle allant de A (les plus performants du parc immobilier d'un État membre) à G (les moins performants) et prévoit que les États membres adoptent des plans nationaux visant à augmenter d'ici 2050 le nombre de bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle.

La Commission a présenté sa proposition de directive le 15 décembre 2021. La proposition a été complétée par une proposition de la Commission le 18 mai 2022 dans le cadre de REPowerEU.

Il est particulièrement important de revoir la directive sur la performance énergétique des bâtiments car les bâtiments représentent 40 % de la consommation d'énergie et 36 % des émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l'énergie dans l'UE.

[Proposition de directive de la Commission sur la performance énergétique des bâtiments](#)

[Ajout de la Commission à la proposition dans le cadre de REPowerEU](#)

["Ajustement à l'objectif 55" – le plan de l'UE pour une transition écologique \(informations générales\)](#)

## Train de mesures sur le gaz

Les ministres de l'énergie de l'UE tiendront un débat d'orientation sur le train de mesures sur le gaz, proposé par la Commission le 15 décembre 2021, qui comprend une proposition de directive ainsi qu'une proposition de règlement concernant des règles communes pour les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène.

Les propositions visent à faciliter la progression des gaz d'origine renouvelable et bas carbone dans le système énergétique, en permettant à ces nouveaux gaz de se substituer au gaz naturel et de jouer le rôle qui leur revient pour parvenir à l'objectif de neutralité climatique de l'UE en 2050.

La présidence a élaboré un document d'information pour orienter le débat. Le débat d'orientation sera axé sur trois thèmes: dégroupage, tarifs transfrontaliers et mélanges.

- En ce qui concerne le dégroupage, la présidence cherchera à dégager de nouvelles orientations politiques sur le cadre réglementaire pour l'hydrogène ainsi qu'une approche commune en vue d'une date de transition réglementaire pour les réseaux d'hydrogène.
- En ce qui concerne les tarifs transfrontaliers, la discussion portera essentiellement sur la question de savoir si les tarifs transfrontaliers pour les réseaux d'hydrogène devraient être fixés à zéro dès le départ, ou si une plus grande flexibilité peut être nécessaire.
- Pour ce qui est des mélanges, la discussion s'articulera autour de la question de savoir s'il y a lieu de réduire le plafond de mélange obligatoire ou de l'appliquer sur base volontaire, sauf accord entre les États membres et les GRT concernés.

Le train de mesures sur le gaz fait partie intégrante du paquet "Ajustement à l'objectif 55", qui vise à aligner le cadre législatif de l'UE en matière de climat et d'énergie sur l'objectif de neutralité climatique de l'UE à l'horizon 2050 et sur son objectif de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

[Proposition de directive concernant des règles communes pour les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène](#)

[Proposition de règlement sur les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène](#)

["Ajustement à l'objectif 55" – le plan de l'UE pour une transition écologique \(informations générales\)](#)

## **Nouveau paquet "Énergie"**

La Commission présentera une proposition de règlement du Conseil visant à renforcer la solidarité par une meilleure coordination des achats de gaz, des échanges de gaz transfrontières et des prix de référence fiables ainsi que sa communication intitulée "Urgence énergétique - Se préparer, effectuer nos achats et protéger l'UE ensemble".

Les principaux éléments de la proposition sont les suivants:

- l'agrégation de la demande de l'UE et des achats communs de gaz afin de négocier de meilleurs prix et de réduire le risque de surenchère entre les États membres,
- la poursuite des travaux visant à créer une nouvelle référence en matière de tarification du GNL, qui sera élaborée par l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie (ACER), tout en proposant à court terme un mécanisme de correction des prix afin de fixer une limite de prix dynamique pour les transactions sur la bourse d'échange du gaz TTF et une fourchette temporaire pour prévenir les pics de prix extrêmes sur les marchés des produits dérivés,
- des règles de solidarité par défaut entre les États membres en cas de pénurie d'approvisionnement, et une proposition visant à créer un mécanisme d'allocation de gaz pour les États membres touchés par un problème urgent d'approvisionnement en gaz au niveau régional ou de l'Union.

[Proposition de règlement visant à renforcer la solidarité par une meilleure coordination des achats de gaz](#)

[Propositions de la Commission pour lutter contre les prix élevés de l'énergie et garantir la sécurité de l'approvisionnement \(communiqué de presse, 18 octobre 2022\)](#)

## **Divers**

Sous le point "Divers", la Lituanie partagera des informations sur l'importance d'assurer la sûreté nucléaire de la centrale nucléaire biélorusse d'Ostrovets conformément aux niveaux de sûreté reconnus par l'UE.